

RDC : Le mandat de la Monuc prorogé de cinq mois

Arrib News, 23/12/2009 – Source Reuters Le Conseil de Sécurité de l'Onu a prorogé pour une durée de cinq mois le mandat de la Mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monuc). Ce délai, au lieu du renouvellement habituel pour un an, devrait donner aux Nations unies le temps de redéfinir le mandat de la Monuc pour mettre davantage l'accent sur la formation de l'armée congolaise et moins sur le maintien de la paix. Le texte de la résolution, approuvé à l'unanimité par les 15 membres du Conseil de Sécurité, prolonge jusqu'en mai 2010 le déploiement de quelque 20.000 militaires. Des diplomates estiment néanmoins qu'il y aura par la suite une nouvelle prorogation. Ils expliquent que le président congolais Joseph Kabila souhaite que le Conseil de Sécurité élabore une stratégie de sortie pour la Monuc avant le 50e anniversaire de l'indépendance de l'ancienne colonie belge, le 30 juin 2010. La résolution souligne néanmoins qu'il reste beaucoup à faire avant qu'un retrait de la Monuc puisse être envisagé "sans entraîner de retour à l'instabilité". Des experts de l'Onu et des groupes de défense des droits de l'homme ont fait état de graves exactions commises par l'armée congolaise et par des groupes de rebelles dans l'est de la RDC. La résolution demande au secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, de soumettre au Conseil de Sécurité, d'ici le 1er avril, "une étude stratégique de la situation" et elle met à nouveau l'accent sur la protection des civils et la lutte contre les atteintes aux droits de l'homme. Elle réaffirme l'engagement de la Monuc à contribuer à la réforme de l'armée congolaise et dit que les exactions perpétrées par l'armée, notamment les violences sexuelles, doivent faire l'objet d'enquêtes approfondies. Le représentant permanent de la RDC au Conseil de Sécurité, Atoki Iлека, a accueilli avec réserve la résolution en disant qu'elle garde des "relents de critiques amères contre (l'armée congolaise)". Des mouvements de défense des droits de l'homme ont reproché à la Monuc d'avoir apporté trop de soutien à des unités de l'armée congolaise connues pour avoir commis des exactions. Ceci a amené le mois dernier l'Onu à suspendre son soutien à une brigade accusée d'avoir tué plus de 60 civils. La guerre civile de 1998-2003 et ses suites ont fait quelque cinq millions de morts au Congo, victimes pour la plupart de famine et de maladie. La Monuc y a été déployée il y a dix ans.